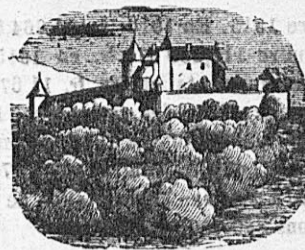




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, arr. 9^h 12^h 4^h 9^h. BULLE, dép. 7^h 9^h 2^h 6^h.

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois » 2 50
 Étranger . . . 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

La noble réponse des Alliés.

Nous devons louer sans réserve la réponse faite par les alliés à la note du président Wilson du 19 décembre dernier. Elle est courtoise, nette, vaillante et démontre clairement que la paix n'est possible qu'autant que les Allemands seront disposés à payer l'énorme dette qu'ils ont contractée envers la civilisation, envers les peuples qu'ils ont opprimés.

Sans revenir sur les causes de la guerre, dont l'Allemagne cherche en vain à rejeter la responsabilité sur les puissances de l'Entente, la note émanant de celle-ci va droit au but, s'exprime avec franchise et montre qu'elles ne combattent pas pour des intérêts égoïstes, mais avant tout pour la sauvegarde de l'indépendance des peuples, du Droit et de l'Humanité.

Tout d'abord, les alliés répliquent avec bonheur à ce fâcheux passage de la note de M. Wilson où une assimilation était établie entre les deux groupes de belligérants, tant en ce qui touche les responsabilités du passé qu'en ce qui concerne les garanties de l'avenir.

L'Allemagne prétend lutter pour obtenir des garanties de sécurité contre toute nouvelle coalition des puissances qui l'entourent; les alliés affirment qu'ils luttent pour obtenir, dans l'avenir, des garanties contre toute velléité d'agression de la part des puissances centrales. Chaque groupe combat donc, en réalité, pour obtenir des garanties, mais entre eux il y a des différences essentielles qui paraissent avoir échappé au président des États-Unis : c'est que les alliés ne menaçaient nullement les puissances centrales, avant la guerre, la Triple Entente était d'essence purement défensive, elle ne songeait qu'à se protéger, par le maintien de l'équilibre européen que la Triple-Alliance avait si souvent menacé de rompre. Son but aujourd'hui est le même qu'avant 1914; elle veut le rétablissement de cette paix durable pour laquelle, dès l'origine de leur rapprochement, l'Angleterre, la France et la Russie ont toujours travaillé.

Au contraire, s'il est un fait historique, établi à l'heure actuelle, c'est bien la volonté d'agression de l'Alle-

magne et de l'Autriche Hongrie pour assurer leur domination économique sur le monde. Qui donc a déclaré la guerre, violé immédiatement la neutralité de la Belgique et du Luxembourg pour arriver plus vite à l'écrasement de la France? C'est l'Allemagne. Aujourd'hui, celle-ci prétend qu'elle lutte pour se garantir contre la coalition qui maintenant l'étouffe et qui, demain, lui fera rendre gorge. Mais cette coalition, c'est elle qui l'a obligée à prendre les armes; elle ne s'est pas défendue contre elle, elle l'a défiée, elle l'a attaquée.

Elle est donc mal venue à venir affirmer aujourd'hui que la paix ne sera durable qu'autant qu'elle aura des garanties contre les alliés, puisque cette paix n'a été rompue que par sa faute et sa volonté. Le président Wilson a donc eu tort d'assimiler le but poursuivi par les Empires centraux à celui que poursuivent les alliés.

Au surplus, la conduite de la guerre elle-même a montré chez l'Allemagne un mépris absolu de ces lois de l'humanité et de la civilisation sans lesquelles la paix n'est plus qu'un vain mot en ce monde. Au contraire, les puissances de l'Entente n'ont combattu qu'à l'aide de moyens honorables et cela seul suffirait à écarter d'autorité toute assimilation possible entre les deux groupes de belligérants.

Mais l'annoncé, par les alliés, des buts qu'ils poursuivent, ne fera que démontrer à l'Allemagne la stérilité de ses efforts actuels en vue de la cessation des hostilités, car il est évident que les conditions des alliés, l'Allemagne ne pourra être contrainte de les accepter que si la défaite vient lui démontrer qu'elle ne peut plus faire autrement.

Le monde civilisé, disent les alliés, sait que les Puissances de l'Entente exigent, avant tout : 1° la restauration de la Belgique, de la Serbie et du Monténégro, ainsi que des dédommagements pour le mal que les Austro-Allemands ont causé à ces vaillantes petites nations; 2° l'évacuation des territoires envahis en France, en Russie, en Roumanie, avec de justes réparations; 3° la restitution des provinces et territoires autrefois arrachés aux alliés par la force ou contre le vœu des populations; 4° la libération des Italiens, des Slaves, des Roumains et des Tchéco-Slovaques de la domi-

nat'ou étrangère; 5° l'affranchissement des populations soumises à la sanglante tyrannie des Turcs; 6° le rejet hors de l'Europe de l'empire ottoman, décidément étranger à la civilisation occidentale, etc., etc.

Voilà qui est précis. Restitution, réparation, garanties, tel est le but que poursuivent les alliés. Les Français verront tout particulièrement avec joie que la restitution de l'Alsace-Lorraine est au nombre des revendications solennelles des puissances de l'Entente; le mot ne s'y trouve pas, mais l'idée y est clairement exprimée. Et c'est bien ainsi. Le traité de Francfort contenait le germe de la guerre actuelle. Le seul moyen de rétablir l'équilibre européen, c'est d'obliger l'Allemagne, cause de tout le mal, à rendre d'abord ce qu'elle a pris.

LA ROUVRAÏE

NOUVELLES SUISSES

Le Conseil fédéral proteste à Berlin contre l'interdiction d'importation.

Au sujet de l'interdiction d'importation, le *Bund* apprend que le Conseil fédéral a fait des représentations à Berlin; il a fait remarquer que l'interdiction va bien au-delà de ce qui était prévu dans le traité de commerce avec l'Allemagne, en cas de guerre. Le Conseil fédéral a également protesté contre le fait que l'interdiction est entrée en vigueur sans qu'on nous ait fait les communications les plus sommaires à ce sujet, de sorte que de grandes quantités de marchandises restent accumulées à la frontière.

Le *Bund* écrit : « En supposant même que l'Allemagne mette de la bonne volonté dans son application, la mesure qu'elle a prise est de nature à porter le plus grand préjudice à notre vie économique. A ces difficultés viennent s'ajouter celles de l'importation chez nous, toutes les voies ferrées, à nos frontières, étant accaparées par les transports de troupes.

La situation dans laquelle se trouve la Suisse, à l'heure actuelle, est la plus grave depuis le commencement de la guerre. »

La *Neue Zürcher Zeitung* fait remarquer que vu l'intérêt qu'elle a à voir importés chez elle de nombreux articles suisses, l'Allemagne se gardera bien d'être intransigeante. Ce qui a

provoqué la mesure prise, c'est sans doute le contrôle qu'entend exercer le gouvernement sur le commerce des articles dits de luxe, qui se verront refuser l'entrée. « La militarisation de la vie économique, telle qu'elle a été réalisée à l'intérieur du pays, s'étend donc aujourd'hui au trafic des marchandises à la frontière, écrit le journal zuricois.

La *Berner Tagwacht* voit, dans la mesure prise par l'Allemagne, une manœuvre en rapport avec le renouvellement de l'arrangement germano-suisse; celui-ci expire, on le sait, le 30 avril et les négociations vont commencer à son sujet. « L'Allemagne, dit le journal socialiste, veut avoir en main, pour ces négociations, matière à compensation. Elle refuse à la Suisse l'importation des produits les plus importants de son industrie pour obtenir ensuite, par le levé de cette interdiction, des compensations notables. C'est là le motif de l'interdiction d'importation bien plus que le relèvement des changes. »

Le colonel de Muralt commandant de la 3^{me} brigade. — Le colonel Sonderegger sera remplacé à la tête de la 3^{me} brigade d'infanterie par le colonel de Muralt, actuellement chef d'état-major de la 1^{re} division. Le colonel de Muralt resterait cependant attribué à l'état-major général.

Le colonel de Muralt, instructeur d'arrondissement à Lausanne, est sans conteste un de nos meilleurs chefs, qui en impose par son calme, sa pondération et sa grande courtoisie. Il est en outre doué d'une remarquable puissance de travail.

La hausse des allumettes. — A la suite de la hausse énorme des prix de la matière brute, les fabricants suisses d'allumettes ont décidé d'élever de 10 p. 100 le prix des allumettes, à l'exception des boîtes pour lesquelles les prix ont été relevés déjà depuis quelque temps de 25 p. 100.

C. F. F. — Le total des recettes d'exploitation des C. F. F. s'est élevé, en décembre 1916, à 20,640,000 fr., contre 17,450,992 en décembre 1915. En 1916, à 190,786,969 fr. contre 176,271,286 en 1915, soit une plus-value de 14,515,682 fr.

Le total des dépenses d'exploitation s'est élevé en décembre à 11,942,000 francs, contre 10,288,960 en décem-

el de Ville, Bulle

vier 1917 Rideau, 8 1/2 h.

gymnastique

N DE BULLE
Musique de Bulle, de
quelques demoiselles.

GYMNASTIQUE.

(18 pupilles).

Jean-Pierre

demoiselles et 6 gymnastes).

PLACES :

— ; Secondes (debout) 60 cent

cartes réservées à l'Hôtel de

réservée aux membres hono-

Arda. —

de la Gruyère

LE

convoqués en assemblée
4 février 1917, à 10 1/2 h.

des Alpes-Terminus,

DA :

Compte de Profits et Pertes

ificateurs ;

charge à l'Administration ;

ateurs ;

rs des comptes de 1917 ;

es à notre Caisse jusqu'au

, contre récépissé qui ser-

é. Le rapport des Vérifi-

Compte de Profits et Pertes

u local de la Banque, où

dre connaissance.

eil d'Administration :

ROULAZ.

aire Suisse

posants :

réserves s'élevant à

ns.

fonds sur

épargne

50 centimes.

Livrets gratuits.

ns des

épargne

ne possédant déjà ou se

net d'épargne avec un

artier Saint-Pierre.

l-Saint-Denis, Esta-

rat, Romont, Villar-

bre 1915. En 1916, à 131,664.530 fr. contre 119,989.576 fr. en 1915, soit une augmentation de fr. 11,674,953.

L'excédent des recettes sur les dépenses a atteint en 1916 la somme de 59,122,438 fr. contre 56,281,709 en 1915, soit une augmentation de 2 millions 840,729 fr.

Sur le front français. — Le légionnaire valaisan Emile Florey, de Visoie, est décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palmes en plus la mention suivante :

« Soldat d'un courage et d'un dévouement exemplaires a été grièvement blessé le 5 juillet dernier au cours d'une patrouille; amputé du bras droit. »

Libéralités. — A l'occasion du règlement des comptes de fin d'année, le conseil d'administration de la Tannerie de Vevey (S. A.) a fait des dons : 10,000 fr. aux ouvriers de l'établissement et 5,000 fr. à des œuvres de bienfaisance, dont 500 à la Croix-Rouge suisse.

Zurich. — Happée par une transmission. — Vendredi dans une scierie, près de Hausen, une jeune fille, âgée de 20 ans, Emma Buck, de Wilsen, a été happée par une courroie de transmission et tuée.

Vaud. — Accident mortel. — Vendredi soir, MM. Eugène Annen, 45 ans, agriculteur, et Eugène Bugnon, ouvrier de campagne, domiciliés à St-Prex, rentraient d'une course en traîneau. Au bout d'une rampe, le cheval s'emballa et les deux hommes furent projetés à terre. Bugnon a eu le crâne enfoncé et succomba quelques heures plus tard. Il était âgé de 50 ans. Annen s'en tira avec quelques contusions sans gravité. Une cinquantaine d'enfants se lugeaient à l'endroit où s'est produit l'accident. L'un d'eux, âgé de dix ans, a été atteint par le cheval. Il a quelques contusions sans gravité.

— L'élection du Conseil d'Etat par le peuple. — Le peuple vaudois a décidé dimanche, par 12,922 voix contre 4601, de reviser l'article 55 de la Constitution, dans le but de donner au peuple le pouvoir d'élire les conseil-

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

MADAME CORENTINE

PAR
RENÉ BAZIN

Chaque dimanche, elles prenaient le petit chemin de fer de Saint Aubin ou celui de Gorey, descendaient à une station au hasard, le long de la mer, et s'enfonçaient dans la fraîche campagne de Jersey. Elles faisaient un peu de toilette ce jour-là, par coquetterie d'abord, et aussi par une sorte d'amour-propre national, pour ne pas être confondues avec ces troupes de jeunes Anglaises vêtues d'une taille ronde et d'une robe de satinette. On les voyait toujours seules. Elles passaient la journée dehors, doucement, à causer, à se sentir occupées l'une de l'autre. Mme L'Héréc admirait l'éclosion rapide de cette grande Simone, presque une femme, quinze ans bientôt, et dont elle avait toute la tendresse, tous les sourires, toute la grâce naissante. Elle se disait que rien ne lui manquait, puis-

lers d'Etat. Il a décidé également, par 12,220 voix contre 2689, que la révision serait faite par le Grand Conseil. La troisième question (révision par une Constituante) a été tranchée négativement par 8921 voix contre 2997.

On s'attendait généralement, sinon à un échec de l'initiative, pour le moins à une très petite majorité acceptante. Le résultat montre à l'évidence, bien que la participation au scrutin ait été extrêmement faible, que la révision comptait dans la plupart des districts des partisans décidés. Tous les districts acceptent à une forte majorité, sauf Payerne et Avenches, qui refusent, le premier par 485 voix contre 125, le second par 132 contre 131.

— Un drame au cimetière. — L'office de paix de Château-d'Oex a procédé, vendredi après midi, à la levée du corps d'un jeune homme d'environ vingt ans, trouvé la tempe trouée d'une balle, sur la tombe de sa mère.

Ce jeune homme, venu de Lausanne, croit-on, était arrivé à Château-d'Oex dans la journée et s'était rendu au cimetière, où sa mère, décédée à Château-d'Oex, il y a plusieurs années, durant un séjour qu'y fit la famille, était enterrée. C'est un passant qui a remarqué le corps du malheureux jeune homme et a fait avvertir la police. On pense que des chagrins de famille sont la cause de ce tragique événement.

— Une famille de sangliers. — On écrit d'Echallens : Un sanglier de bon grosseur, quoique jeune, signalé depuis plusieurs jours dans la région d'Oulens, a été tué, le 18 janvier, par des chasseurs de la contrée. Il a été exposé, puis mis en vente au détail.

Mercredi matin, 17 janvier, entre 8 et 9 heures, M. Michod, maréchal-ferrant, à Lucens, se rendait dans une maison foraine pour y exécuter un petit travail, lorsqu'il aperçut sur sa route, entre l'Esert et le Château-Sec, à une distance de 300 mètres, quatre sangliers; deux de ces pachydermes étaient plus petits que les autres, qui pouvaient peser 80 à 90 kilos chacun.

Ces animaux sont dans les environs de Lucens depuis quelque temps déjà; avant le Nouvel-an, lors de la pre-

qu'elle avait cela. Elle croyait se confier parce qu'elle lui parlait sérieusement, par moments, de choses peu sérieuses. Simone, de son côté, éprouvait la fierté intime des êtres qui sont la joie et qui la donnent aux autres. Elle se sentait grandir, au ton que sa mère prenait avec elle, à la surveillance plus étroite sous l'apparence de la liberté; elle devinait quelque chose, pas tout, heureusement, du bien qu'elle faisait à ce cœur blessé. Et quand le soir venait et qu'elles s'étaient vues ainsi, l'après-midi entière, sans témoins, elle avait conscience que sa mère, lasse et silencieuse, avait l'âme plus calme, plus oublieuse, une sorte d'âme d'enfant comme elle.

Un dimanche de la fin de juillet, elles étaient parties comme d'habitude, s'étaient arrêtées pour déjeuner dans une auberge de Saint Aubin, et, tantôt par la falaise, tantôt par la route, sous le soleil chaud, avaient gagné la baie de Sainte Brelade, la plus merveilleusement faite et lumineuse de Jersey. Depuis plus d'une heure, Mme L'Héréc se reposait, assise en haut de la plage, sur la dune couverte d'herbes. Elle portait un

mière neige, des empreintes de leurs pas furent remarquées.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Une nouvelle visite des réformés français.

Le général Lyautey présentera prochainement au Parlement un projet soumettant à la visite les exemptés et les réformés numéro 2 des classes de 1896 à 1917, inclusivement, non examinés, à deux reprises différentes depuis le 2 août 1914.

Lloyd George préside une conférence importante à Downingstreet.

Une importante conférence a eu lieu samedi matin à Downingstreet, sous la présidence de M. Lloyd George, au sujet de l'emploi de toutes les ressources du pays en hommes.

La perte du « Cornwallis ».

Un sous marin allemand, commandé par le capitaine-licutenant Harwig, a torpillé le 9 janvier, à soixante milles au sud-est de Malte, le cuirassé anglais *Cornwallis*, jaugeant 14,200 tonnes, escorté par des unités légères.

Pour faire impression les Allemands détaillent la capture du « Yarrowdale ».

Le 31 décembre 1916 le vapeur anglais *Yarrowdale* de 4600 tonnes a été amené comme prise dans le port de Swineside. Le vapeur avait à bord un détachement allemand de prise, fort de seize hommes et 469 prisonniers soit les équipages d'un navire norvégien et de sept navires anglais qui avaient été capturés par un croiseur auxiliaire allemand dans l'Océan Atlantique. La cargaison des navires capturés consistait surtout en matériel de guerre venu d'Amérique et destiné à nos ennemis et en denrées alimentaires parmi lesquelles six mille tonnes de blés, deux mille tonnes de farine ainsi que 1900 chevaux. Le vapeur anglais *Yarrowdale* avait à bord 117 camions automobiles, une automobile de personnes, 6300 caisses de cartouches de fusil, 30.000 rouleaux

formaient bandeau entre les bords de son chapeau de paille et les frisons de ses cheveux blonds. L'enfant d'un voisin lui avait dit : « Oh ! madame, on dirait que tes cheveux poussent en fleurs ! » Depuis lors, elle mettait plus volontiers ce chapeau-là. En ce moment, elle regardait, immobile sous l'abri de son ombrelle de satin noir, à long manche, que le soleil éclaboussait de ses rayons.

Que regardait-elle ? Une nature plus artiste que la sienne eût été séduite par le paysage : ces deux falaises, roses de bruyères, enfermant une baie d'un bleu tendre, la plage d'une courbe si aisée, le village dans un coin, avec son église gothique en granit rouge et ses chênes dont les grandes marées mouillent les branches, et, en arrière, dans la verdure des collines, des villas qui s'étagent. Mais elle ne s'intéressait pas longtemps à la beauté d'un site. Dans ce cadre d'une splendeur molle, comme une grève de Sicile embrumée, elle ne voyait qu'un fourreau gris, un col marin, une aile blanche au-dessus : sa fille, très loin, marchant au bord de la mer et buvant la brise qui venait de l'Est. Elle la contemplait, les yeux mi-clos, dans une attitude de bien-être et d'orgueil

de fil de fer barbelé, 3300 tonnes d'acier en rondins plus de grandes quantités de viande, de lard et de saucisses.

Trois des vapeurs anglais coulés étaient armés. Parmi les équipages des navires capturés se trouvent en tout 103 ressortissants d'Etats neutres qui sont emmenés en captivité de même que les sujets ennemis en tant qu'ils s'étaient engagés sur des navires ennemis armés. Le chef du détachement de prise était l'officier suppléant Bedewitz. La capture du *Yarrowdale* avait été jusqu'ici tenue secrète pour des motifs militaires. Ces motifs ont disparu depuis la publication de la déclaration de l'Amirauté anglaise du 17 janvier 1917. Il faut remarquer que l'Amirauté britannique ne s'est décidée à faire connaître au public anglais ses pertes remontant à une date déjà assez avancée que lorsqu'elle était parvenue à la connaissance des nouvelles de l'arrivée de la prise japonaise *Hudson-Maru* dans un port brésilien.

Explosion dans une fabrique anglaise de munitions.

Samedi soir, vers sept heures, un incendie a éclaté dans une fabrique de l'est de Londres, au bord de la Tamise, employée au raffinage des explosifs.

Heureusement, quelques minutes s'écoulèrent avant l'explosion. Beaucoup d'ouvriers et d'ouvrières ont ainsi eu le temps d'échapper.

Il semble que tous les explosifs de la fabrique ont sauté. La fabrique est totalement détruite.

Après l'explosion, des incendies ont éclaté dans des dépôts et des fabriques du voisinage, notamment dans un important moulin à blé. La violence de l'explosion a été ressentie à une distance considérable. Trois rangées de petites maisons, près de la fabrique, ont été presque totalement démolies. D'autres immeubles ont eubit des dégâts importants.

Deux pompiers ont été tués, une pompe a été détruite. Le chimiste en chef de la fabrique et un certain nombre d'ouvriers ont été tués par l'explosion ou ensevelis sous les décombres.

satisfait, se contentant de penser : « Elle se baisse. Elle se relève. A-t-elle des mouvements jeunes ! Est-elle grande, ma fille Simone ! » Ce flux de tendresse maternelle, régulier et monotone comme celui de la vague, suffisait à l'occuper.

Mais les mères qui sont loin ne voient pas tout ce qui se passe.

Simone, partie du milieu de la plage, avait en suivant le bord, atteint l'extrémité gauche de la baie, où le sable s'amincit et se perd, près des assises rousses des falaises que la mer ne quitte pas. C'était une belle enfant, en effet, qui deviendrait peut-être une jolie femme : la taille un peu forte, les épaules épaisses, les joues d'un ovale trop plein, encore dans cette période où la poussée de sève et de couleur cache des lignes inconnues. Mais la bouche était large et sérieuse, le nez mince, légèrement courbé, les yeux très francs, très droits, d'un brun qui devenait doré quand elle souriait. A sa robe courte, à la tresse châtain nouée par une agrafe d'écaille, on reconnaissait que sa mère ne tenait pas à la vieillir. L'expression habituellement grave du visage, quelque chose de résolu dans toute sa personne, dé-

CANTON D

La mise su...
ches de mise su...
cardées sur ros...
jeudi soir. Les e...
de lanc'w. hr 35 e...
lés pour le mercr...
de la mobilisation

Les unités de l...
bleront à Fribour...
quées pour le jeu...
du matin. Ce son...
du 7^{me} régiment...
silliers 14, 15, 16...
guies de mitraille...
et III du 7^e régi...
de mitrailleurs d...
giment; la comp...
II/4.

C'est la premi...
36 est mobilisé...
que les deux esc...
nés aux Charmet...
tonnements des...
raient les suivan...
de Gambach; ba...
sionnat; bat. 1...
écoles de Neuve...
travailleurs du 7...
salle des Tanne...
de l'Espée; com...
leurs du 10^{me} re...
du Chamois; co...
II/4, maison de

Les électio...
renvoyées. —
décidé, en rais...
qui appelle un...
teurs sous les d...
élections des c...
ane date indéte...

GRU

Echos du...
— On sait que...
semblée, le Con...
avait donné au...
mission de faire...
de la Compagni...
vue de l'aména...
des W. C. de la...
tout en vue d...
d'attente soit...
quart d'heure a...
vée du dernier...
Ces démarch...
ont abouti à un...
me en témoign...
sives, que l'on n...
ce que nous fer...
numéro.

mentaient cette r...
grisée d'air salin...
qu'elle voyait, l...
guère.

A vingt mètres...
y avait là, échou...
incliné, un sloop...
à soulever la pro...
et lut : « Edith »,
placable murmur...
cygne » Et elle t...
bateau fut peint...
comme un collier...
Au même mo...
arrivait du bout...
sur la tête, le gile...
nom du sloop. En...
qui ne l'entendait...
tairement et dit,

— Vous embar...
Et il enjamba...
Simone ne s'ef...
— Vous êtes d...
être ?

Le marin, qui...
autour de la voil...
— Pardon, ma...
Lannionnais.

CANTON DE FRIBOURG

La mise sur pied. — Les affiches de mise sur pied ont été placardées sur nos places publiques dès jeudi soir. Les escadrons de dragons de lanc'w. hr 35 et 36 sont seuls appelés pour le mercredi 24, premier jour de la mobilisation, à 9 h., à Fribourg.

Les unités de l'élite qui se rassembleront à Fribourg sont toutes convoquées pour le jeudi 25 janvier, à 9 h. du matin. Ce sont, outre l'état major du 7^{me} régiment, les bataillons de fusiliers 14, 15, 16 et 17; les compagnies de mitrailleurs d'infanterie I, II et III du 7^e régiment; la compagnie de mitrailleurs d'infanterie I du 16^e régiment; la compagnie de carabiniers II/4.

C'est la première fois que l'escadron 36 est mobilisé à Fribourg. On croit que les deux escadrons seront cantonnés aux Charmettes. Quant aux cantonnements des autres unités, ils seraient les suivants: bataillon 14 école de Gambach; bat. 15, Col'ège et pen-sionnat; bat. 16, caserne; bat. 17, écoles de Neuveville et de l'Ange; mitrailleurs du 7^{me} régiment, grandes salles des Tanneurs, des Tisserands et de l'Épée; compagnie I de mitrailleurs du 10^{me} régiment, grande salle du Chamois; compagnie de carabiniers II/4, maison de bienfaisance.

Les élections communales renvoyées. — Le Conseil d'Etat a décidé, en raison de la mobilisation qui appelle un grand nombre d'électeurs sous les drapeaux, d'ajourner les élections des conseils communaux à une date indéterminée.

GRUYÈRE

Echos du Conseil général. — On sait que, dans sa dernière assemblée, le Conseil général de Bulle avait donné au Conseil communal la mission de faire des démarches auprès de la Compagnie du Ballc-Romont en vue de l'aménagement plus moderne des W.C. de la gare de Bulle et surtout en vue d'obtenir que la salle d'attente soit ouverte au public un quart d'heure au moins avant l'arrivée du dernier train.

Ces démarches ont été faites; elles ont abouti à un résultat négatif, comme en témoigneraient les lettres responsables, que l'on nous prie de reproduire, ce que nous ferons dans notre prochain numéro.

mentaient cette robe courte. Simone allait, grisée d'air salin et de soleil, prise à tout ce qu'elle voyait, la tête levée, ne songeant guère.

A vingt mètres du rocher, elle s'arrêta. Il y avait là, échoué sur le sable, la coque inclinée, un sloop dont la mer commençait à soulever la proue. La jeune fille se pencha et lut: « Edith ». Un souvenir classique implacable murmura en elle: « au coup du cygne ». Et elle trouva tout naturel que le bateau fut peint en blanc, avec un filet d'or, comme un collier.

Au même moment, un marin du bord arrivait du bout de la plage, jeune, le bécrot sur la tête, le gilet de tricot bleu portant le nom du sloop. En passant près de Simone, qui ne l'entendait pas venir, il salua militairement et dit, en montrant ses dents:

— Vous embarquez, mademoiselle? Et il enjamba le bordage. Simone ne s'effaroucha pas et demanda:

— Vous êtes du port de Saint Malo, peut-être? Le marin, qui dénouait la corde roulée autour de la voile, s'arrêta un moment:

— Pardon, mademoiselle, nous sommes Lannionnais. (A suivre.)

Soirée de gymnastique. — La soirée de gymnastique offerte dimanche par notre vaillante section fut un succès complet et mérité. La salle, pourtant vaste, était trop petite pour contenir tous ceux qui auraient désiré assister à cette séance.

Le programme de gymnastique fut brillamment exécuté. Il atteste une préparation intense et un travail des plus sérieux de la part de notre section. Le succès réjouit, autant que nos gymnastes, ceux qui s'intéressent à la noble cause de la gymnastique.

La représentation théâtrale fut bien donnée, avec naturel, sans recherche de l'effet.

Le dernier numéro fut évidemment le crou de la soirée. L'apothéose, représentée par deux soldats en armes et, autour d'elle, des blessés, des mourants que soignent et pansent avec dévouement ces anges d'abnégation et de sacrifice que sont les Dames de la Croix Rouge. Une charmante fillette a dit ensuite quelques paroles bien senties et pleines d'à propos.

Nos sociétés. — Quoique n'ayant plus son directeur, M. Radaux, dont l'absence se fait de plus en plus sentir, la Chorale de Bulle n'en continue pas moins son activité. Cette année encore, elle a réuni tous ses efforts pour préparer, sous la direction dévouée de M. Amédée Cosandry, un concert comportant un programme des plus alléchantes. Ce concert, offert aux membres honoraires et passifs, était prévu pour le 28 janvier.

La nouvelle de la mobilisation de la II^{me} division est venue brusquement jeter la perturbation au sein de la Société. Plusieurs membres de celle-ci doivent rejoindre leur unité, et tout particulièrement trois des acteurs d'une charmante comédie qui aurait déridé les plus moroses.

Devant l'impossibilité où elle se trouve de remplacer en si peu de temps acteurs et chanteurs mobilisés, la Chorale a dû décider le renvoi de son concert.

Que chacun s'en console: les productions n'en seront que mieux préparées.

Témoignage de gratitude. — Les Français internés chez nous oublient aisément que le peu que nous faisons pour eux n'est que l'accomplissement d'un devoir de la plus élémentaire justice. Leurs témoignages de reconnaissance, dont nous donnons ci-dessous une nouvelle expression, sont une preuve de leur grandeur d'âme et de leurs sentiments élevés.

Montbovon, 18 janvier 1917.
Madame la Présidente
du Comité des Dames de Bulle.
Madame,

Les prisonniers français civils et internés en Suisse depuis deux jours (le 16 janvier) ont tous à cœur de venir vous témoigner leurs sentiments de reconnaissance. Au prêtre, aux autorités civiles et militaires, à vous, Madame la Présidente, à toutes les dames du Comité, à ces jeunes demoiselles, à toute la population de Bulle, merci de l'accueil sympathique et bienveillant dont vous avez bien voulu nous honorer à notre arrivée dans cette splendide vallée de la Gruyère. Vous avez tenu pendant le peu de temps que nous avons été réunis à l'Hôtel de Ville, à nous prouver à tous combien vous étiez heureux de nous faire oublier toutes les misères, les privations, les souffrances et la barbarie du joug allemand en nous comblant de bienfaits.

Soyez persuadés, ma dame, que nous avons été touchés au plus profond du cœur dès notre entrée en votre ville,

lorsque nous avons aperçu les drapeaux suisses, français et anglais flotter à chaque fenêtre sur tout le parcours de la gare à l'Hôtel de Ville. La salle était si bien décorée pour nous recevoir, nous avons été touchés par les bonnes paroles de Monsieur le Curé de Bulle et par le discours prononcé par Monsieur le Syndic. Et vous, Mesdames et Mesdemoiselles, vous avez tenu à nous reconforter par un petit déjeuner bien choisi et par toutes sortes de friandises, nous nous adressons à ces jeunes fillettes qui, elles aussi, ont eu à cœur de nous souhaiter la bienvenue en nous apportant d'innombrables gerbes de fleurs, ornées du ruban tricolore et en nous témoignant leurs plus douces amitiés.

Tous, nous adressons nos remerciements aux Dames, à tous les Comités, à toute la population suisse de l'accueil bienveillant qui nous a été fait sur tout le parcours, depuis notre entrée en territoire suisse. Soyez persuadés que pas un d'entre nous n'oubliera ces bienfaits.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'hommage de nos plus profonds respects et de notre sincère reconnaissance à tous.

PELLETIER Désiré, Interné civil,
Hôtel de la Gare, à Montbovon.

Avis aux abonnés.
Après la foire de février, le 8, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1917. Prière à nos abonnés qui désirent payer à notre bureau (rue de la Sionge), de le faire jusqu'à cette date.

A tout seigneur tout honneur!
Les Pastilles Wybert-Gaba sont depuis 70 ans un remède indispensable dans les familles. Leur efficacité est sans pareille contre les catarrhes, irritations, maux de gorge, bronchites, influenza, asthme, etc.
Refusiez toute imitation! Les Pastilles Wybert-Gaba se vendent partout, mais seulement dans des boîtes bleues, à 1 franc.

L. Despond, à Bulle
engagerait encore quelques
charretiers
avec attelage complet, à la journée.
S'annoncer de suite.
Lait
pour la fabrication à remettre en Savoie. Affaire de rapport.
Ecrire HENNY, Renens.

A louer
rue de Vevey, deux locaux au rez de chaussée, ayant servi à la fabrication de la limonade.
On louerait, cas échéant, un appartement dans le même bâtiment.
S'adresser au Crédit Gruyérien, Bulle.

Mise au concours
Le bureau des télégraphes et des téléphones de Bulle demande un apprenti âgé de 16 à 22 ans. Les postulants de nationalité suisse, possédant deux langues nationales et une bonne instruction générale, sont invités à adresser leurs offres par écrit et franco jusqu'au 31 janvier 1917 à la direction soussignée, qui donnera tous les renseignements désirables. Les titres de service devront contenir une courte biographie de la postulant(e) et être accompagnées des certificats scolaires, d'un certificat de bonnes mœurs et de l'acte d'origine ou de l'extrait de naissance. Les postulantes devront faire examiner par un médecin diplômé qui leur sera désigné ultérieurement.
La Direction d'arrondissement des Télégraphes I, Lausanne.

BOIS de montagne
A vendre au Nyremont environ 180 m³ bois de sapin de bonne qualité, écorcé et prêt à descendre à partir du 27 courant.
Pour voir les bois, s'adresser à M. Louis Gremaud, forestier-chef, et remettre les offres à M. Albert Bisig, Ingénieur, à Bulle.

Location de domaines.
La Société immobilière de Caux offre en location dès juin prochain ses domaines de Caux et environs, avec 4 chalets du port de 15 à 20 vaches.
Pour renseignements, s'adresser à son Président, M. Ami CHESSEX, à Territet.
Hivernage.
On donnerait quelques bonnes vaches et génisses en hivernage.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 137 B.

†

Monsieur et Madame Louis BARBEY, leurs enfants et petits-enfants, à Château-d'Oex, Aigle, Bulle et Montreux,
Madame Vve Fritz PAYOT-BARBEY, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne, Paris et Orure, ainsi que les familles alliés, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Charles BARBEY-NICOLLIER

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, enlevé à leur affection à l'âge de 71 ans, après une longue et douloureuse maladie.

L'enterrement a eu lieu le dimanche 21 courant, à 1 1/2 heure.
Domicile mortuaire « La Villanelle » Chemin de Villard, Lausanne.

« Ma grâce te suffit ».

Prière de ne pas faire de visite et de ne pas envoyer de fleurs.

